

SACS-POUBELLE OFFICIELS

Les sacs à poubelle officiels sont à déposer dans les points de collectes prévus à cet effet dans chaque village. Les couches-culottes sont éliminées via les sacs à poubelle officiels. Un bon d'échange est remis aux familles ayant des enfants jusqu'à 3 ans ; l'envoi est fait 2 fois par an, soit en mai et en novembre de chaque année.

Points de vente

Espace Gourmand à Villars-sous-Mont
Boulangerie Earlybeck à Enney

Prix du rouleau

17 lt (10 sacs)	CHF	10.50
35 lt (10 sacs)	CHF	21.00
60 lt (10 sacs)	CHF	31.50
110 lt (5 sacs)	CHF	24.70

GAZONS

Chez les agriculteurs désignés par quartier :

M. Charles Rime - ferme des Charrière - pour les quartiers d'en bas de la Route cantonale (Rocheda, Auges, Gare, Zone d'activité), quartiers d'Afflon et Forcla

M. Malik Bajrami - ferme du Pra Réman - pour les quartiers du Plain, du Tô, les maisons au village, d'en haut de la Route cantonale (Asse, Scie).

M. Philippe Gremion - ferme de la Boène - pour les quartiers depuis le début de la route de la Vudalla (Communs, Perrey, Chenau et Bry)